

VENTE D'IMMEUBLE – PARKING - TERRAIN

1.500	€	Pour les Parkings			
7%	TTC	Du prix du Terrain à bâtir			
7%	TTC	Pour les ventes jusqu'à	100.000€		
6%	TTC	Pour les ventes comprises entre	100.001€	et	250.000€
5%	TTC	Pour les ventes comprises entre	250.001€	et	450.000€
4%	TTC	Pour les ventes à partir de	450.001€		

En cas de réalisation de l'opération, les honoraires de l'agent immobilier seront dus par l'acquéreur.
En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

LOCATION

➤ Pour les baux soumis aux dispositions de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989

I) Honoraires TTC, au taux actuel de la TVA de 20% à la charge du locataire :

1. Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail :

	Zone non tendue	Zone tendue	Zone très tendue
Surface inférieure à 120m ²	8.07€ par m ²	10.09€ par m ²	12.10€ par m ²
Surface supérieure à 120m ²	8.07€ par m ² *	10.09€ par m ² *	12.10€ par m ² *

*Dans la limite du montant d'un mois de loyer charges incluses.

2. Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3,03€ TTC par m² de surface habitable.

II) Honoraires TTC au taux actuel de la TVA de 20%, à la charge du bailleur :

1. Honoraires d'entremise et de négociation :

- 150,00€ TTC pour les surfaces habitables jusqu'à 30m²,
- Au-delà de 30m² : remise commerciale totale.

2. Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de la rédaction du bail :

	Zone non tendue	Zone tendue	Zone très tendue
Surface inférieure à 120m ²	8.07€ par m ²	10.09€ par m ²	12.10€ par m ²
Surface supérieure à 120m ²	8.07€ par m ² *	10.09€ par m ² *	12.10€ par m ² *

* Dans la limite du montant d'un mois de loyer charges incluses.

3. Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3,03€ TTC par m² de surface habitable.

➤ Pour les baux commerciaux, dérogatoires ou professionnels :

Honoraires TTC, au taux actuel de la TVA de 20% à la charge du preneur :

- 3 mois de loyer Hors Charges.

➤ Pour les baux parking et Box :

Honoraires TTC, au taux actuel de la TVA de 20% partagés par le propriétaire et le locataire :

- 250,00€ HT soit 300,00€ TTC [soit 150,00€ TTC pour le locataire et 150,00€ TTC pour le propriétaire].

GESTION LOCATIVE**❖ Gestion locative, assurance des loyers impayés et forfait de clôture :**

Honoraires TTC, au taux actuel de la TVA de 20%

- **7,80% TTC [6,50% HC]** sur la base du total des sommes encaissées à l'exclusion du dépôt de garantie.
- **Garantie des Loyers Impayés** : 3% TTC du total des sommes encaissées.
- **Forfait clôture de mandat de gestion et solde de tout compte** : 100€ TTC / mandat (sauf si la clôture fait suite à une vente réalisée par ORPI CONSILIUM).

❖ Gestion des dossiers contentieux, sinistres dégâts des eaux et dommages-ouvrages :

GESTION DES DOSSIERS CONTENTIEUX ET SINISTRES		
Frais de dossier contentieux locataire (sauf si souscription à la GLI)	150,00€ HT / dossier	180,00€ TTC / dossier
Frais de représentation (vacation) aux commissions de conciliation ou d'arbitrage.	125,00€ HT / dossier	150,00€ TTC / dossier
SINISTRES DÉGATS DES EAUX ET DOMMAGES OUVRAGE		
Frais de gestion de sinistre d'assurance	150,00€ HT / dossier	180,00€ TTC / dossier

❖ Gestion technique des travaux et réparations

GESTION DES TRAVAUX		
Frais de gestion des travaux (hors gestion courante) : si coût total supérieur à 1.500,00€ HT	2,5% HT du montant total des travaux HT.	3% TTC du montant total des travaux HT.

❖ Revenus fonciers :

- Etat préparatoire à la déclaration des revenus fonciers : inclus dans le forfait gestion.
- Si intervention supplémentaire en vue d'une assistance pour compléter les formulaires fiscaux :
 - o 130,00€ TTC de 1 à 3 lots.
 - o 190,00€ TTC de 4 à 6 lots.
 - o 230,00€ TTC au-delà de 6 lots.
- Si déclaration d'occupation de biens immobiliers :
 - o 50,00€ TTC de 1 à 3 lots.
 - o 80,00€ TTC de 4 à 6 lots.
 - o 100,00€ TTC au-delà de 6 lots.

NB : le taux actuel de TVA est de 20% ; ce taux est susceptible de modification conformément à la réglementation. Les montants mentionnés ci-dessus sont susceptibles d'évolution selon le barème en vigueur de l'agence au moment de la prestation.